

ISULA PLONGEE



FFESSM N° 0420015C

STAGE FINAL ET EXAMEN MF1

Dossier d'inscription 2022



Merci de remplir ce dossier avec **Adobe Acrobat** en choisissant l'option "Remplir et signer" (gratuit)

Dossier à compléter et à retourner par mail

isula-plongee@orange.fr

CONTACT

Jean-Pierre Vignocchi :

Mob. : 06.11.64.75.81

e-mail : isula-plongee@orange.fr

STAGES FINAUX ET EXAMENS MF1

Lieu des stages : Ajaccio (Corse)

Formules de stage :

Stage 5 jours + examen 1 jour :

Stage minimal imposé par la réglementation fédérale

2 plongées "Remontée d'un plongeur en difficulté de 25 m"

10 séances de pédagogie et cadre réglementaire

Possibilité de semaine supplémentaire

Candidats souhaitant approfondir leur travail pédagogique

Une semaine de préparation avant le stage final (6 jours) :

Travail pédagogique et présentation de séances "au sec"

Dates des stages et examens :

	Stage			Examen
JUN 2022	6 jours	lundi 30/05	vendredi 03/06	samedi 04/06
SEPT 2022	6 jours	lundi 05/09	vendredi 09/09	samedi 10/09
OCT 2022	6 jours	lundi 26/09	vendredi 30/09	samedi 01/10

Encadrement des stages :

Jean-Pierre VIGNOCCHI, BEES2-MF2, Instructeur National FFESSM

Assisté d'une équipe allant du MF2 à l'Instructeur National.

Organisation des stages 6 jours (selon formule retenue) :

Semaine 1 :

lundi	08H45	Rendez-vous au centre
lundi	09H00	Début du stage (planning exact fourni sur place)
vendredi	18H00	Fin du stage
samedi	08H15	Rendez-vous au centre
samedi	08H30	Début des épreuves
samedi	16H30	Fin des épreuves
samedi	18H00	Annonce des résultats

Organisation des pré-stages (selon formule retenue) :

Semaine précédente :

lundi	08H45	Rendez-vous au centre
lundi	09H00	Début du pré-stage (planning exact fourni sur place)
vendredi	18H00	Fin du pré-stage

HEBERGEMENTS RECOMMANDES

Formule "Maisonnette"

Maisonnette 33 m² + terrasse 20 m², abritant 1 à 2 stagiaires en couchages individuels, avec chauffage, salle de bains / WC / baignoire, et cuisine intégrée, 10 minutes du club.

Formule "Motel"

Appartement en résidence hôtelière, tout confort, abritant 2 à 4 stagiaires en couchages individuels

Formules "Caravane" et "Micro-bungalow"

Camping en caravane ou micro-bungalow (tente en "dur"), avec chauffage et vrai lit. Salle de bains, WC et douche en local commun séparé, cuisine également. 10 minutes du club.

Formule "Tente"

Tente avec vrai lit (sommier plus matelas), reste idem formule "Caravane"

Draps et serviettes de bain fournis

CONDITIONS DE CANDIDATURE A L'EXAMEN

- 1) Etre titulaire de la licence FFESSM en cours de validité.
- 2) Etre âgé de 18 ans au moins à la date d'entrée en formation, stage initial compris.
- 3) Etre titulaire du Guide de Palanquée N4 FFESSM ou d'un brevet admis en équivalence.
- 4) Etre titulaire de la **carte** RIFA Plongée.
- 5) Etre titulaire du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur, permis côtier minimum
- 6) Présenter un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique (CACI) datant de moins d'un an, que tout médecin peut vous délivrer. Cependant, nous vous conseillons de faire réaliser ce certificat par **un médecin fédéral, hyperbare ou de plongée.**
- 7) Avoir effectué dans l'ordre chronologique les stages pédagogiques suivants dans un délai n'excédant pas trois ans après le Stage Initial :
 - Stage Initial de 6 jours organisé par une CTR, validé sur le livret pédagogique,
 - Stage en situation (tel que détaillé dans le livret pédagogique), validé sur le livret pédagogique par un MF2, un DEJEPS E4 ou un BEES2 licencié,
 - Stage Final de 5 jours organisé par une CTR, validé sur le livret pédagogique,
- 8) Présenter une attestation d'aptitude à l'épreuve d'intervention sur un plongeur en difficulté à 25 m signée sur le livret pédagogique depuis moins de 9 mois par, a minima, un MF1, un BEES1 ou un DEJEPS E3 licencié.

RAPPEL DES EPREUVES

GROUPE 1 : EPREUVES DE PEDAGOGIE ET D'ORGANISATION :	220 points
Pédagogie de la pratique	Coeff. 4
Epreuve d'organisation et de sécurité	Coeff. 3
Pédagogie de la théorie	Coeff. 4
GROUPE 2 : EPREUVE PRATIQUE :	80 points
Intervention sur un plongeur en difficulté à 25 m	Coeff. 4
GROUPE 3 : EPREUVE THEORIQUE :	40 points
Réglementation	Oral ou écrit Coeff. 2

ADMISSION

Toute note inférieure à 5 ou épreuve non faite est éliminatoire.

Pour être reçu :

170 points minimum, sans note éliminatoire, avec la moyenne dans chaque groupe d'épreuves, c'est-à-dire 110 points dans les épreuves de pédagogie et d'organisation, 40 points à l'épreuve pratique et 20 points à l'épreuve théorique, avec toutes les épreuves réalisées sans abandon.

MATERIEL NECESSAIRE

Tout votre matériel y compris un ordinateur et un parachute, sauf bloc et lest.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Les dossiers d'inscription doivent nous parvenir **un mois avant la date de début de stage** au plus tard. Passé cette date, l'inscription reste possible en fonction des places disponibles, mais nous ne serons plus en mesure de vous garantir le tarif.

TARIFS

Nos tarifs de stages seuls restent garantis, les tarifs des prestataires extérieurs concernant l'hébergement et la restauration sont du seul ressort de ces derniers et peuvent être soumis à des variations que nous ne maîtrisons pas.



ISULA PLONGEE



FFESSM N° 0420015C

INSCRIPTION AU STAGE FINAL ET EXAMEN DE MF1

EXAMEN DU :

04 juin 2022

10 septembre 2022

01 octobre 2022

NOM - PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

NATIONALITE : DATE / LIEU DE NAISSANCE :

TEL. PORTABLE : TEL. DOMICILE :

e-mail : LICENCE NUMERO :

ORIGINE DU NIVEAU 4 :

FFESSM

ANMP

Déclare m'inscrire au stage et/ou à l'examen dont les dates figurent en en-tête, selon la formule et les options suivantes :

495 € : Stage 6 jours avec 2 plongées, examen compris

95 € : Supplément hébergement forfait 5 à 7 nuits

270 € : Semaine supplémentaire 6 jours de pré-stage

95 € : Supplément hébergement forfait 5 à 7 nuits
(Caravane ou Micro-bungalow, formule "éco")

170 € : Examen seul

Du soir du :

Au matin du :

Je souhaiterais plutôt dans la mesure du possible un hébergement en :

Maisonnette ou Motel, seul

Maisonnette ou Motel, à plusieurs stagiaires

Tente

J'effectue les deux versements prévus pour le **règlement du stage, des options et de l'examen uniquement** (ni hébergement ni restauration). Ces versement doivent être effectués par virement bancaire ou par CB depuis notre site web selon l'échéancier suivant :

- 1er versement de 40% : à l'envoi du dossier (réservation), non remboursable après après délai de réflexion légal,

- 2ème versement de 60 % : 3 semaines avant le stage, non remboursable à cette date.

Attention : les chèques ne sont pas acceptés ! Voir coordonnées bancaires dans la check-list pour les virements et la CB.

Les montants complémentaires pour l'hébergement et la restauration seront réglés directement sur place auprès des prestataires. Seuls les prestataires concernés maîtrisent leurs tarifs.

Je déclare en outre :

Que je suis allergique à l'aspirine

Que je ne suis pas allergique à l'aspirine

Et que j'ai bien pris connaissance des conditions de stage décrites dans la convention de stage que j'ai signée.

Fait à le

Signature :



ISULA PLONGEE

FFESSM N° 0420015C



ISULA SARL - Siège social et adresse postale :

Villa M. Vignocchi - Chemin de Torretta - Route du Salario - 20000 AJACCIO

Centre de Plongée : Cala di Sole - Route des Sanguinaires - 20000 AJACCIO - Tél. : 04 95 52 06 39

SARL au capital de 8 000 € - RCS AJACCIO B 440409415 - SIRET 440409415 00013 - Code NAF 8551Z - N° TVA Intracommun. FR84440409415

CONVENTION DE STAGE FINAL/EXAMEN MF1 - Conditions générales

1 - Conclusion du contrat

La société ISULA SARL organise pour son propre compte ou pour le compte de l'association ISULA PLONGEE, un Stage Final de formation au MF1 FFESSM suivi d'un examen, dont les dates figurent aux "Conditions particulières" de la présente convention. Le contrat entre vous, ou votre organisme financeur éventuel, et ISULA SARL prend effet lorsque votre inscription est acceptée, c'est-à-dire lorsque le dossier est retourné complet et que la convention est signée par ISULA SARL.

2 - Inscription

Pour que l'inscription soit recevable, le formulaire d'inscription et les conventions remplies et signés, ainsi que les documents demandés doivent être joints au dossier d'inscription. De même, l'acompte de 40% du montant du stage et des options éventuelles doit avoir été réglé par virement, ou par carte bancaire à partir du site web. Cet acompte sera remboursé en cas d'annulation avant un délai de réflexion de 10 jours suivant votre inscription. Passé ce délai, il ne sera pas remboursable. Sur demande, copie du formulaire d'inscription et des conventions vous sera envoyée après acceptation de votre inscription, en fonction des places disponibles.

3 - Encaissement du solde

Le solde de 60% devra être réglé trois semaines (21 jours) avant la date de début du stage par virement, ou par carte bancaire à partir du site web. Il ne sera pas remboursable. Le règlement de l'hébergement et de la restauration se fera sur place auprès des prestataires concernés.

4 - Déroulement du stage

ISULA SARL se réserve le droit de modifier les programmes ou les prix si des circonstances ou événements qu'ISULA SARL n'a pas pu prévoir ni influencer l'y obligent. En particulier, si les conditions météorologiques empêchent le stage de se dérouler convenablement, il vous sera proposé soit de terminer le stage lors d'une prochaine session, soit de prolonger votre séjour si cela est possible pour attendre que les conditions s'améliorent, soit de changer les sites de plongée ou l'organisation du stage. Dans tous ces cas de circonstances ou événements imprévisibles, les frais supplémentaires résultant du report partiel, du report total ou de la prolongation du stage restent à votre charge.

5 - Annulation

ISULA SARL se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre de participants est insuffisant. Vous serez alors remboursé intégralement et exclusivement des sommes déjà versées à ISULA SARL. En cas d'annulation de votre part, si celle-ci intervient avant l'expiration du délai de réflexion de 10 jours suite à votre inscription, vous serez également remboursé intégralement des sommes déjà versées à ISULA SARL. Si elle intervient plus de 10 jours après votre inscription, elle devra être confirmée par écrit après nous avoir été signifiée verbalement, en recommandé avec accusé de réception pour être valable. Dans ce cas, le montant de l'acompte versé nous restera acquis dans tous les cas. Si votre annulation intervient plus de trois semaines avant la date de début du stage, vous serez remboursé de toutes les sommes versées en-dehors de l'acompte. Si elle intervient moins de trois semaines avant la date de début du stage, toutes les sommes versées resteront acquises à ISULA SARL.

6 - Formalités

Vous devez vérifier personnellement que vous possédez toutes les qualifications pré-requises et fournir toutes les copies des documents justificatifs nécessaires à votre admission au stage et/ou à l'examen, tels que définis dans les documents d'inscription (diplômes, certificat médical, licence, etc...). Vous devez être en mesure de présenter les originaux de ces documents à tout moment sur requête d'ISULA SARL.

7 - Participation

ISULA SARL n'encourrait aucune responsabilité si, pour des raisons personnelles, vous deviez interrompre le stage ou si vous ne vous présentiez pas au lieu et à la date du stage. En particulier, toutes les sommes déjà versées resteraient acquises à ISULA SARL et tous les frais occasionnés resteraient à votre charge. En conséquence, ISULA SARL vous conseille de souscrire une assurance-annulation auprès d'un organisme compétent.

8 - Définition des prestations

Le prix du stage comprend le cas échéant, les cours, les plongées, les entraînements physiques, les bouteilles gonflées, l'examen et la carte CMAS (en cas de réussite). Selon l'option retenue, il comprend également les transferts depuis et vers l'aéroport d'Ajaccio, les transferts entre l'hébergement et le centre de plongée. Il ne comprend pas le transport jusqu'à Ajaccio, l'hébergement ni la restauration. Pour ces trois derniers éléments, vous restez l'interlocuteur direct des prestataires concernés. ISULA SARL n'intervient que pour procéder aux réservations d'hébergement et de restauration correspondantes en votre nom auprès des divers prestataires afin de vous faciliter la tâche. En conséquence, ISULA SARL ne saurait être tenue pour responsable en cas de défaillance liée à ces prestataires, pour lesquels vous restez l'interlocuteur unique, notamment en matière de paiement des prestations.

9 - Aptitude médicale

Sauf pour les stages ne nécessitant aucune mise à l'eau, vous devez présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique, datant de moins d'un an à la date du premier jour de stage.

10 - Assurance plongée

Vous devez justifier d'une assurance plongée en responsabilité civile pour pouvoir suivre le stage. La licence FFESSM, obligatoire pour les stages et examens fédéraux, remplit effectivement cette fonction, nous vous conseillons donc d'en être muni au plus tard en début de stage.

11 - Différends

Les différends résultant de l'application de la présente convention seront soumis, après tentative de règlement à l'amiable, à l'appréciation du Tribunal d'Ajaccio, seul compétent.

Fait à _____ le _____ Nom / prénom : _____

ISULA SARL, JP Vignocchi, Gérant

Mention "Lu et approuvé" manuscrite et signature



ISULA PLONGEE

FFESSM N° 0420015C



ISULA SARL - Siège social et adresse postale :

Villa M. Vignocchi - Chemin de Torretta - Route du Salario - 20000 AJACCIO

Centre de Plongée : Cala di Sole - Route des Sanguinaires - 20000 AJACCIO - Tél. : 04 95 52 06 39

SARL au capital de 8 000 € - RCS AJACCIO B 440409415 - SIRET 440409415 00013 - Code NAF 8551Z - N° TVA Intracommun. FR84440409415

CONVENTION STAGE FINAL/EXAMEN MF1 - Conditions particulières

STAGE/EXAMEN DU _____ AU _____ 2022

Entre :

La société **ISULA SARL**, Villa M. Vignocchi, Chemin de Torretta, Route du Salario, 20000 Ajaccio

d'une part,

Et :

M _____ (Vos nom et prénom)

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Eventuellement, votre organisme financeur :

_____ (Som nom)

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Ci-après dénommé "le stagiaire" d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : ISULA SARL, Structure Commerciale Agréée par la FFESSM sous le N° 0420015C, assure la formation au Stage Final MF1 FFESSM et/ou l'examen MF1 FFESSM aux dates indiquées en en-tête, conformément aux "Conditions générales" de la présente convention.

Article 2 : La formule retenue par le stagiaire est celle indiquée dans le document "Inscription au Stage Final et Examen de MF1".

Article 3 : Le stage se déroulera à Ajaccio, et comportera les prestations décrites aux "Conditions générales" de la présente convention.

Article 4 : La prestation d'ISULA SARL n'inclut pas le transport, l'hébergement ni la restauration. Simplement, pour des questions d'ordre pratique, ISULA SARL peut se charger des réservations auprès des prestataires d'hébergement et de restauration pour le compte du stagiaire, qui reste l'interlocuteur unique auprès de ceux-ci. En aucun cas ISULA SARL ne procède à la revente de titres de transport, de nuitées ou de repas, conformément à la description des prestations des "Conditions générales" de la présente convention, ces derniers devront être payés directement aux prestataires concernés.

Article 5 : Le responsable du stage sera Jean-Pierre Vignocchi, BEES2 N° 013070223, MF2 FFESSM N° 1111 et Instructeur National FFESSM.

Article 6 : Le prix du stage est de _____ €. Les modalités de règlement sont décrites aux "Conditions générales" de la présente convention. Ce prix est valable pour une réservation intervenant au plus tard un mois avant la date de début de stage, et sera soumis sans préavis aux variations de tarifs des différents intervenants, notamment concernant le transport aérien.

Article 7 : Dans le cas où le stagiaire passe par un organisme financeur, toutes les clauses et conditions financières figurant aux "Conditions générales" et aux "Conditions particulières" de la présente convention ainsi qu'aux documents éventuellement liés, s'appliquent de fait à l'organisme financeur en lieu et place du stagiaire.

Fait à _____ le _____ Nom / prénom : _____

ISULA SARL, JP Vignocchi, Gérant

Mention "Lu et approuvé" manuscrite et signature



ISULA PLONGEE

FFESSM N° 0420015C



DOSSIER D'INSCRIPTION STAGE FINAL ET EXAMEN MF1

ANNEXE : Fiche Tarifs 2022

Tarifs de nos différentes formules

Stage et examen	
Stage + examen 6 jours :	495 €
Forfait hébergé "éco" 5 à 7 nuits :	95 €
Semaine 6 jours supplémentaire :	270 €
Forfait hébergé "éco" 5 à 7 nuits :	95 €
Examen seul, 1 jour et demi :	170 €

Montants approximatifs fournis à titre indicatif

(les quote-part hébergement et restauration seront réglées sur place directement aux prestataires)

Hébergement

Maisonnette (2 places), la nuit, avril / mai :	60 €
Maisonnette (2 places), la nuit, juin / septembre :	65 €
Motel (appartement 2 places, lit double), la nuit :	65 €
Motel (appartement 3 places, 1 lit double et 1 lit simple), la nuit :	75 €
Caravane * (1 lit simple, 1 lit double), la nuit, par personne :	Voir supplément
Micro bungalow * (2 lits simples), la nuit, par personne :	Voir supplément
Tente (1 lit simple), la nuit, par personne :	8 €

* : Hébergement des formules hébergement "éco"

Restauration

Il y a des restaurants aux alentours, mais il est possible d'utiliser la cuisine du centre pour préparer les repas.

L'organisation des petit-déjeuners reste à votre charge, mais nous pouvons vous conduire sans problème faire quelques emplettes dans les supérettes des alentours...

A titre indicatif, le tarif du transport aérien Paris-Ajaccio sur Air France / Air Corsica

Suivant la période et le moment où vous vous y prenez pour réserver, **en moyenne** : 180 à 250 €

Tarifs valables pour une réservation intervenant au moins un mois avant la date de début de stage. Tarifs des différents prestataires fournis à titre indicatif et pouvant être soumis à évolution sans préavis.



ISULA PLONGEE

FFESSM N° 0420015C



DOSSIER D'INSCRIPTION STAGE FINAL ET EXAMEN MF1

ANNEXE : Check-list

Je vérifie que mon dossier est complet :

- Fiche d'inscription remplie, datée et signée
- Convention de stage complétée, datée et signée sur les deux pages (Conditions Générales et Particulières)
- Copie de la licence FFESSM de l'année en cours
*Nous pouvons vous en délivrer une si vous n'en avez pas, **nous consulter**.*
- Copie du brevet de Guide de Palanquée N4, ou Guide de Palanquée Associé de la FFESSM, ou N4 de l'ANMP
- Copie de la carte RIFA Plongée (seul justificatif admis)
- Copie du permis bateau
- Copie de l'attestation d'aptitude à la remontée de 25 m validée par un MF1 ou BEES1 licencié, datée de moins de 9 mois
*Possibilité de la valider sur place, **si nous constatons qu'elle est acquise**, bien entendu.*
- Copie du certificat médical (CACI) de moins d'un an à la date de début de stage
- Le règlement de l'acompte de 40% (arrondi) par virement ou paiement CB sur notre site web
(Hors hébergement et restauration)
- Le règlement du solde de 60% (complément) à effectuer au plus tard 3 semaines avant la date de début de stage par virement ou paiement CB sur notre site web **(Hors hébergement et restauration)**
- Ne pas oublier de se munir du livret pédagogique, avec le Stage Initial et l'ensemble des séances pédagogiques validés, à présenter à l'entrée en stage

Vous pouvez nous régler par :

- **Carte bancaire** depuis notre site web www.isula-plongee.com (VISA, AMEX et autres cartes, paiement sécurisé)
- **Compte Paypal** également depuis notre site web
- **Virement bancaire** sur notre compte :
SARL ISULA - CHEMIN DE TORRETTA - ROUTE DU SALARIO - 20000 AJACCIO
BANQUE POPULAIRE PROVENCALE ET CORSE
DOMICILIATION : AJACCIO-SERAFINI
RIB : 14607 00059 05921530375 86
IBAN : FR76 1460 7000 5905 9215 3037 586
BIC : CCBPFRPPMAR

ATTENTION : TOUT LIVRET PEDAGOGIQUE NON CONFORME (NOMBRE DE SEANCES INCOMPLET, SEANCES VALIDEES DE FACON INADEQUATE, E4 NON LICENCIE AU MOMENT DU STAGE PEDAGOGIQUE, ETC...) DONNERA LIEU A REFUS D'ADMISSION AU STAGE

LES INSCRIPTIONS NE SERONT EFFECTIVES QU'A RECEPTION DES DOSSIERS COMPLETS (NOTAMMENT DU REGLEMENT DE L'ACOMPTE), ET SERONT PRISES DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

DOSSIER D'INSCRIPTION STAGE FINAL ET EXAMEN MF1

ATTESTATION D'APTITUDE

Je soussigné :

Moniteur Fédéral Degré N° : **BEES Degré N° :**

DEJEPS / DESJEPS N° :

Licencié(e) à la FFESSM pour l'année en cours, atteste que :

M.....

A bien les compétences nécessaires pour présenter l'épreuve de remontée d'un plongeur en difficulté de 25 m prévue à l'examen de MF1.

Fait à pour servir et valoir ce que de droit, le

(Attestation valable 9 mois à compter de ce jour)

(Cachet et signature)